

87749 - Enumération des facteurs qui annulent la prière

question

Les facteurs qui annulent la prière sont elles limitées? Nous espérons que vous nous les expliquez si tel est le cas.

la réponse favorite

Les choses qui annulent la prière sont bien connues. Leur nombre varie suivant la divergence de vues des juriconsultes à propos de certaines choses. Les voici:

1. Tout ce qui annule la propreté rituelle comme les souillures (uriner, peter, et déféquer) et la consommation de la viande du chameau.
2. Dévoiler sa nudité délibérément. Si on le fait involontairement et si on n'en dévoile qu'une petite partie ou si on le cache tout de suite après, la prière demeure valide.
3. Se détourner nettement de la direction de La Mecque.
4. La présence d'une impureté sur le corps du fidèle, sur ses vêtements ou sur son lieu de prière. S'il s'en rend compte ou s'en souvient pendant sa prière et l'éloigne immédiatement, sa prière reste valide. Il en serait de même s'il ne s'en rendait compte qu'après la fin de sa prière.
5. Effectuer une multitude de mouvements successifs non nécessaires
6. Omettre un des piliers de la prière comme la genuflexion et la prosternation.
7. Ajouter délibérément un pilier comme la genuflexion.
8. Inverser délibérément l'ordre de succession des piliers.
9. Mettre fin à la prière délibérément avant de la compléter.
10. Alterer le sens des versets récités de manière délibérée.

11. Omettre un des devoirs de la prière délibérément comme le premier témoignage. Celui qui le fait par oubli, effectue une prosternation réparatoire pour valider sa prière.

12. Interrompre son intention de prier en mettant fin à celle-ci.

13. Rire à haute voix. Le seul sourire n'annule pas la prière.

14. Parler délibérément et en connaissance de cause. Celui qui le fait par oubli ou par ignorance ne perd pas sa prière.

15. Manger et boire.

Voir *dalil at-Talib li naylil mataalib* par Cheikh Mariee ibn Youssouf al-Hanbali, p.34 et *dourousson mouhimmah* par Cheikh Ibn Baz.

Allah le sait mieux.